

ÉTAT-CIVIL, CITOYENNETÉ

Roanne



Retrouvez toutes les informations pratiques pour effectuer vos démarches : naissance, mariage, décès ainsi que des informations sur le baptême civil, le recensement citoyen des jeunes, la reconnaissance et le choix de nom d'un enfant.

Sommaire

Naviguez dans les chapitres de cette page

Outils



Agglo



Pour vos démarches relatives aux actes de la vie (naissance, mariage, pacs, décès...), vous devrez vous rendre au service état-civil situé à l'Espace Congrès (à partir du 12/12/2022 et ce jusqu'à la fin des travaux du centre administratif). HORAIRES D'OUVERTURE DES SERVICES : Du lundi au jeudi : 9h-12h 13h30-16h / Vendredi : 9h-12h.

Naiss



Citoyenneté -



Élection



Un



Demander un
de pré



Changement
un ma



Changement
un mi



Déc



SIGNALER UNE ERREUR SUR CETTE PAGE

